



Discours d'ouverture de

**Jérôme Moreau, Président de France
Victimes 58 – Andavi, Vice-Président
de Victim Support Europe**

À l'occasion des 35^{es} Assises Nationales
Les 28 et 29 juin 2022 à Nevers.
(Seul le prononcé fait foi)



Mesdames, Messieurs,

Chers amis,

Bienvenue à Nevers et dans la Nièvre et c'est avec un immense plaisir que je vous accueille aujourd'hui pour ces deux journées de travail.

Je tiens à remercier toutes celles et tous ceux qui ont permis la réalisation de ces 35^e assises de l'aide aux victimes qui se tiennent dans un contexte politique et juridique singulier :

- A mon équipe, salariés et bénévoles, qui travaille ardemment depuis plusieurs mois pour l'organisation optimale de ces journées
- Aux financeurs et aux élus locaux qui nous ont soutenus, en particulier, la municipalité, le Conseil départemental, le Conseil Régional
- A l'équipe de la fédération, qui nous ont épaulé et qui ont concouru à la faisabilité du programme

Discours d'ouverture de Jérôme Moreau, Président de France Victimes 58 – Andavi, Vice-Président de Victim Support Europe. À l'occasion des 35es Assises Nationales, les 28 et 29 juin 2022 à Nevers. (Seul le prononcé fait foi)



Ouvrir ces assises nationales de l'aide aux victimes constituent pour moi un véritable honneur et une joie et dans une période singulière puisque les dernières élections doivent conduire à ériger la définition d'une politique publique de l'aide aux victimes ambitieuse et structurante pour ces 5 prochaines années.

Le thème retenu « santé et justice, une nouvelle ambition pour les victimes » sonne, en réalité, comme un défi rémanent posé à la nation et plus encore à tous les acteurs qui concourent localement, en s'époumonant quotidiennement à l'accompagnement des personnes frappées par une infraction.

En effet, depuis plusieurs années, nous savons que la justice et les associations d'aide aux victimes ne peuvent plus travailler seules, nos interventions respectives deviennent présidées par un partenariat soutenu avec de multiples acteurs qui viennent enrichir les champs du possible pour les victimes.



Programme ambitieux où l'on pourra démontrer que la science médicale et l'art juridique doivent se rencontrer pour trouver les ressorts à l'accompagnement rénové des victimes, où les institutions doivent prendre toute leur part.

C'est donc dans cet optique, que l'unique viatique à emprunter est celui de l'interministérialité, fondé sur un projet commun et partagé, avec des financements croisés qui auront pour objectifs de déployer un projet concret : dans notre état de droit, aucune victime ne doit rester sans solution, aucune victime ne doit rester seule face elle-même.

Confucius écrivait « il vaut mieux allumer des lumières que maudire les ténèbres. »



C'est bien cet axiome qui nous amène au quotidien et c'est pourquoi nous sommes mus par une éthique de responsabilité qui implique que :

- Nous sommes toujours une force de proposition en mouvement
- Nous agissons et n'abdiquons jamais nos missions, quel que soit nos difficultés
- Nous accompagnons toutes les victimes, de façon universelle et durable, de manière objective et neutre, en toute vérité

C'est donc cette formidable vision que nous souhaitons mettre en lumière lors de ce colloque qui, par la diversité de ses intervenants, par la multiplicité des actions inspirantes, par la richesse des expériences, permettra de trouver de nouveaux sens à notre projet au bénéfice des victimes.

Je le disais, la politique publique de l'aide aux victimes doit structurer notre état de droit, elle doit conduire à protéger efficacement les victimes, la République se doit d'être attentive à toutes les victimes d'infraction pénale.



C'est pour la liberté des victimes que l'aide aux victimes constitue l'un des mouvements qui, en silence, permet aux personnes accompagnées d'être protégées et sécurisées dans leur mouvement et dans leurs droits fondamentaux.

Plus qu'un devoir pour nous, ce combat vers la liberté est une exigence qui doit contribuer à se débarrasser des chaînes entravantes du traumatisme subi et à restaurer la dignité des victimes.

C'est pour l'égalité que nous luttons au quotidien pour tenter de restaurer l'égalité, entre hommes et femmes, promouvoir de manière égale l'accès aux droits, l'égalité devant la loi soit qu'elle protège, soit qu'elle punisse.

C'est pour la fraternité que nous déployons tous les dispositifs tendant à assurer la protection de la nation aux personnes touchées par un événement traumatique au nom du principe constitutionnel de solidarité nationale.

Oui, nous donnons corps à la devise de notre République, tous les jours, lorsque les victimes franchissent courageusement les portes de nos permanences,

Liberté, égalité, fraternité, vivons les ensembles !



Discours d'ouverture de Jérôme Moreau, Président de France Victimes 58 – Andavi, Vice-Président de Victim Support Europe. À l'occasion des 35es Assises Nationales, les 28 et 29 juin 2022 à Nevers.
(Seul le prononcé fait foi)